

## 200620 - Est-il permis à une femme mariée de s'occuper d'un homme handicapé qui lui est étranger?

---

### La question

Comment juger le fait pour une femme de s'occuper de l'oncle paternel de son époux devenu très âgé et de mauvaise santé? C'est un handicapé incapable de s'occuper de ses affaires. La femme lui change ses garnitures et ses vêtements et s'occupe de ses autres affaires car sa propre épouse est elle aussi très âgée et malade et incapable de s'occuper de lui. Tous ses proches sont très vieux.

### La réponse détaillée

Si l'épouse, les fils et filles du vieillard ne peuvent pas s'occuper de lui et s'il n'y a pas sur place des hommes pouvant le faire, fût-ce moyennant un salaire à payer par l'intéresse ou par celui qui s'occupe de lui, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'une femme qui lui est étrangère s'occupe de lui tout en évitant, dans la mesure du possible, de regarder les parties intimes de l'intéressé ou de les toucher. Si ceci devient inévitable , qu'on emploie quelque chose comme une gant ou consort.

Si la femme en question s'occupe de l'intéressé pour complaire à Allah et dans l'espoir de recevoir Sa récompense et par reconnaissance des droits du mari et pour aider un malade handicapé, elle en sera récompensée , s'il plaît à Allah.

Allah Très-haut le sait mieux.